

**RAPPORT DE MINORITE DE LA COMMISSION  
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le Postulat Guy Gaudard et consorts – Et si le Canton de Vaud organisait les championnats du monde de l'apprentissage des métiers en 2023 ?  
(17\_POS\_024)**

## **1. PREAMBULE**

Pour rappel, la commission ad hoc a examiné cet objet lors de sa séance du 18 mars 2022. La minorité de la Commission est composée des trois membres suivants : Mme Taraneh Aminian et MM. Guy Gaudard et Sergei Aschwanden. Ce rapport ne reprend pas les éléments généraux, déjà retranscrits dans le rapport de majorité.

## **2. POSITION DES COMMISSAIRES DE MINORITÉ**

Le départ prochain à la retraite de 200'000 travailleurs issus du « baby-boom » des années 50 et 60 doit nous inciter à plus d'ambition pour assurer la relève professionnelle en valorisant la formation duale. En ce sens, la réponse du Conseil d'Etat au postulat relatif à l'organisation des championnats du monde de l'apprentissage sur sol vaudois manque cruellement d'ambition. De vanter la proximité de Lyon 2024 pour que nos écoliers puissent faire une course d'école dans un pays voisin sous-estime les capacités d'organisation par notre canton de ces compétitions. Après consultation auprès de certaines associations professionnelles et de hautes écoles, ces dernières nous confirment leur vif intérêt à participer activement à ce concours. Une candidature innovante serait certainement bienvenue en regard du nombre de start-up installées sur l'arc lémanique et permettrait de crédibiliser notre volonté d'organiser un tel événement.

Le monde professionnel développe de nouveaux métiers. En regard des chamboulements énergétiques, climatiques et technologiques qui nous attendent, nous devons agir vite et de manière stratégique, en anticipant ces nouveaux challenges avec un réseau de formation duale mondialement reconnu.

Les raisons qui ont poussé les commissaires de minorité à établir ce rapport sont les suivantes :

1. Nous souhaitons que les WorldSkills se déroulent sur notre territoire dans un délai plus raisonnable que celui proposé (2034).
2. Les WorldSkills permettraient un coup de projecteur exceptionnel de notre système de formation duale.
3. Selon les déclarations récentes du Conseiller d'Etat en charge de la formation, cette manifestation serait une preuve de la volonté de rapprocher les milieux économiques de celui de l'apprentissage
4. De manière à prouver notre intérêt pour l'apprentissage, on pourrait imaginer, selon le vœu de la commission, que le Canton entreprenne des démarches auprès des associations en charge de l'attribution des différents « Skills » (Suisse, Euro, World)

### **3. CONCLUSION**

Au vu de ce qui précède, la minorité de la Commission – 3 voix contre 8 – invite le Grand Conseil à refuser le rapport du Conseil d’Etat à ce postulat.

Lausanne, le 14 novembre 2022

*Le rapporteur de minorité :  
Guy Gaudard*